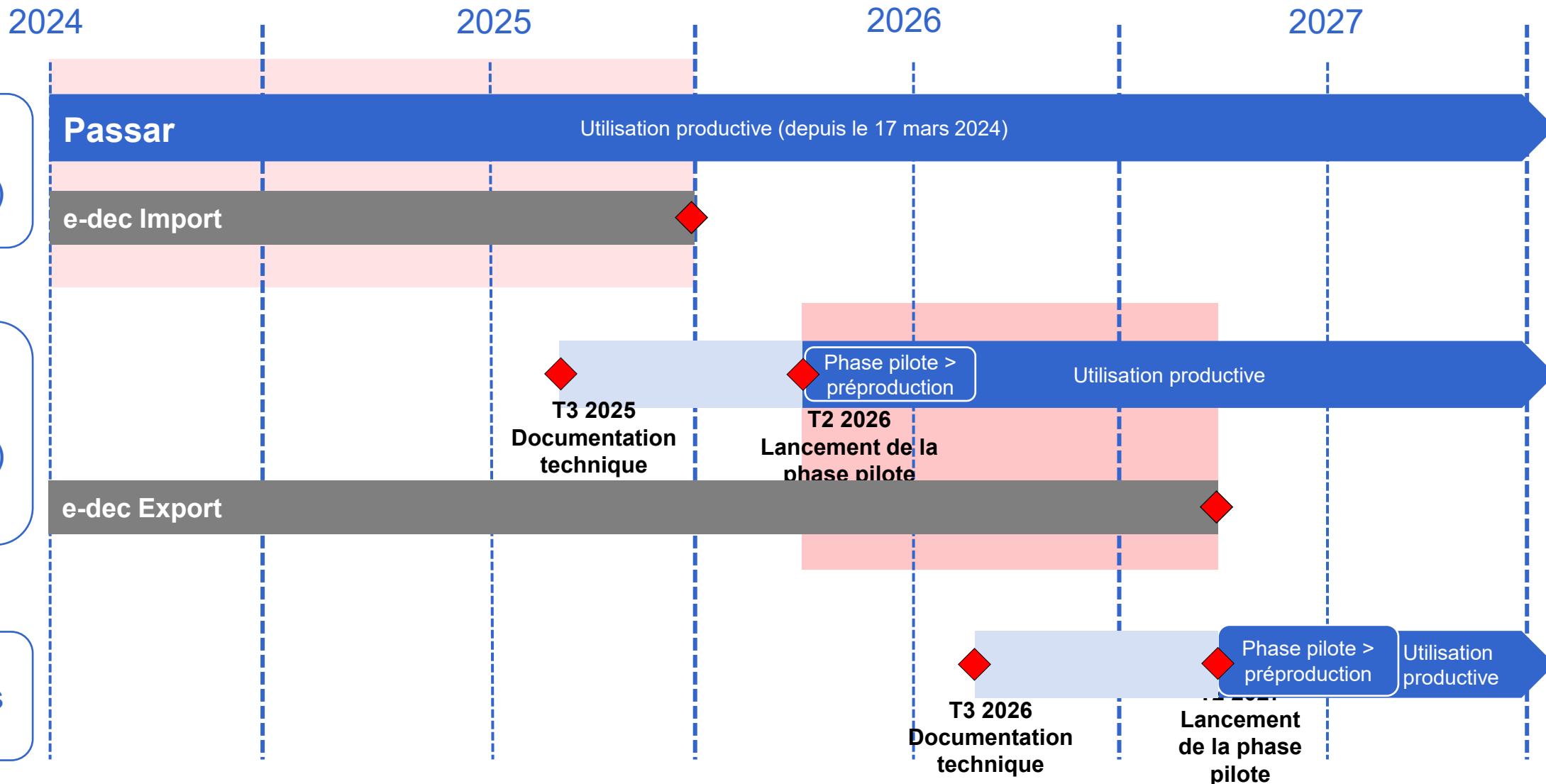




Passar : feuille de route (état au 23 septembre 2024)





Étendue des fonctions de Passar 2.0

Lancement de la phase pilote + préproduction	Contenu	Destination des marchandises
T2 2026	Importation complète	• Importation en libre pratique • y c. importation simplifiée • y c. solution intermédiaire pour l'importation avec trafic de perfectionnement • y c. mise en œuvre des exigences du statut d'AEO • y c. raccordement à Stadi • y c. Probabel (sur la base du code de confirmation) • Acheminement dans un entrepôt douanier • Acheminement dans un entrepôt fiscal • Déclaration réduite des marchandises complétée a posteriori (probablement sans surveillance automatique) * Avec Passar 2.0, toutes les fonctions permettant le remplacement intégral d'e-dec Import seront disponibles.



Informations détaillées concernant Passar 2.0

Opérations	Formulaires
• Importation standard • Importation avec allègements • Importation avec actes législatifs ne relevant pas du droit fiscal • Importation avec contingents • Numérisation de l'EUR.1 (solution nationale) • Surveillance de certaines destinations des marchandises (par ex. : transit → importation)	• 13.17 • 13.18 • 18.44 • 18.45 • 18.46 • 25.74A + B



Étendue des fonctions de Passar 3.0

Lancement de la phase pilote + préproduction	Contenu	Destination des marchandises
T2 2027	Procédures surveillées	• Importation ou exportation pour admission temporaire • Importation pour perfectionnement actif (solution cible) • Exportation pour perfectionnement passif (solution cible) • Déclaration réduite des marchandises complétée a posteriori (avec surveillance automatique) • Déclaration collective périodique pour les marchandises de grande consommation Toutes destinations des marchandises confondues : • exportation en deux parties



Informations détaillées concernant Passar 3.0

Opérations	Formulaires
• Remplacement des formulaires cités • Décompte relatif aux procédures surveillées	• 11.61 • 11.63 • 11.71 • 11.72 • 11.73 • 11.74 • 11.75 • 11.86 • 11.87 • 11.95 • 15.01 • 15.25 • 15.30 • 15.40 • 15.32 • 47.95 • 47.92